

MALI | GOUNZOUREYE

ÉVALUATION TERRITORIALE DE L'ACCÈS DES POPULATIONS AUX SERVICES ET INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DE BASE DE LA COMMUNE DE GOUNZOUREYE

MARS 2022

**FACILITÉ
G5 SAHEL**

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Évaluation territoriale au sein de la commune de Gounzoureye, cercle de Gao, région de Gao au Mali, financée par la fondation « Facilité G5 Sahel ».

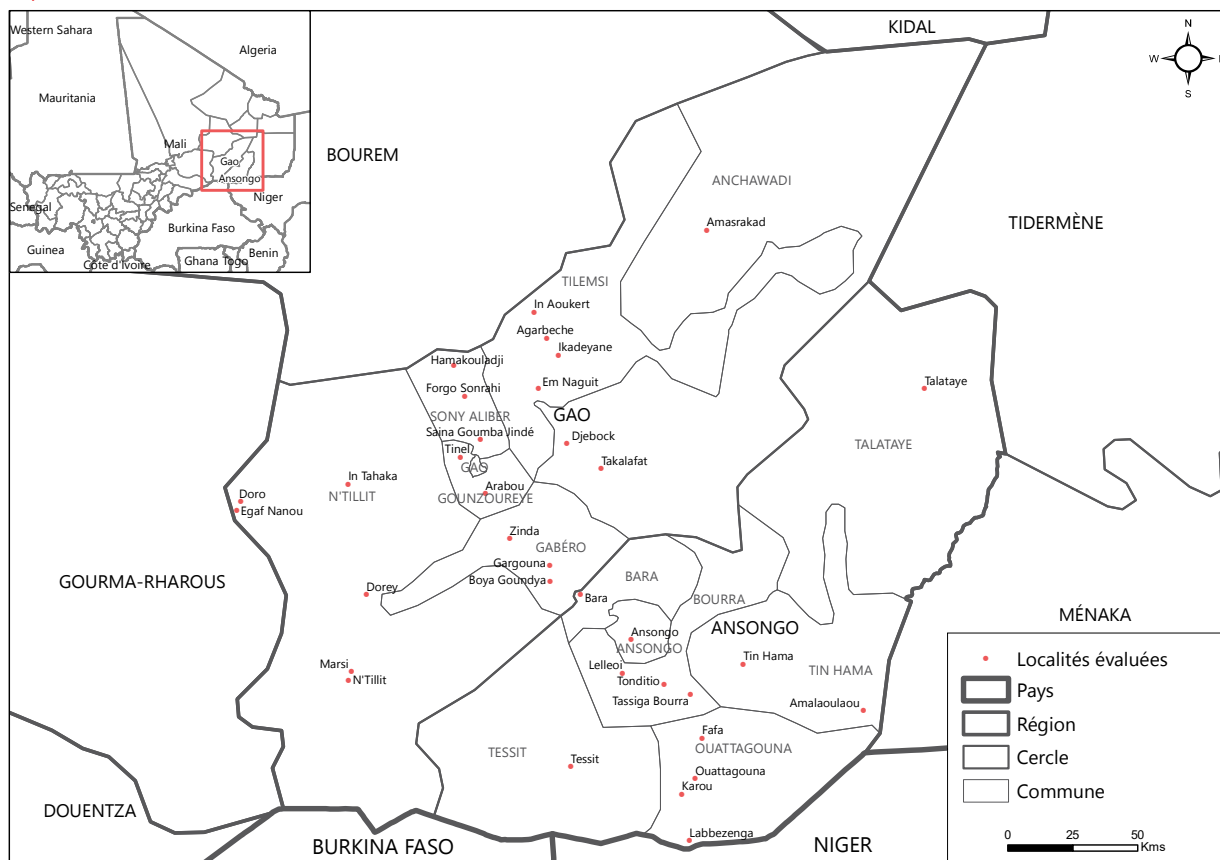
Réalisée par REACH Initiative (REACH), en consortium avec ACTED, Search for Common Ground (SFCG) et TASSAGHT. Pour plus d'informations au sujet de cette évaluation, veuillez contacter Kopasou Kone, chargé d'évaluation REACH, à : kopasou.kone@reach-initiative.org.

À propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : @REACH_info.

Couverture géographique des localités évaluées¹



Couverture de l'évaluation dans la commune de Gounzoureye

Niveau communal : Un entretien semi-structuré auprès de la mairie communale.

Niveau local :



- **Arabou** : 14 entretiens structurés auprès d'informateurs clés (IC) ;
- **Tinel** : 10 entretiens structurés auprès d'IC ;

Dans chacune des localités évaluées de la commune : un groupe de discussion (FGD) auprès des populations et deux entretiens semi-structurés auprès 1) de la chefferie traditionnelle et 2) d'une organisation de la société civile (OSC).

Contexte

Depuis 2012, le Mali est frappé par une grave crise humanitaire. Selon l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) 2022², 7,5 millions de personnes sont considérées en besoin d'assistance humanitaire en 2022. La situation dans le nord du pays, et notamment dans la région de Gao, est particulièrement inquiétante pour la population qui subit les fruits de tensions politiques, militaires et intercommunautaires depuis le début de la crise. L'insécurité grandissante dans cette région force les populations à se déplacer³, affecte l'accès des populations aux services de base sociocommunautaires et exacerbe la pression sur les différentes ressources, laissant les civils face à des difficultés d'accès à un revenu, une rareté des produits de base et donc une inflation importante sur les marchés.

C'est dans ce contexte, et donc dans le but d'ouvrir et d'élargir les éventuelles possibilités économiques des populations vivant dans la zone, qu'un projet pilote pour renforcer la cohésion sociale et l'accès aux services de base dans les cercles d'Ansongo et de Gao a été mis en place par un consortium d'ONG internationales et nationales composé d'ACTED, chef de file du consortium, Search for Common Ground (SFCG), IMPACT Initiatives/REACH et TASSAGHT. Ce projet pilote est financé par la fondation Facilité G5 Sahel. L'objectif de REACH dans le consortium est de mettre en place une évaluation territoriale (ABA) rapide qui permet d'identifier les infrastructures sociocommunautaires de base (points d'eau, établissements scolaires, centres de santé et marchés) déjà existantes et leur niveau de fonctionnalité, les barrières empêchant une partie ou la totalité de la population d'accéder à ces services, l'organisation et la collaboration en place entre les acteurs locaux et étatiques autour de la

1 Bien que la localité d'Em Naguit a été considérée par ses habitants dans la commune de Anchawadi et Amasrakad dans la commune de Tilemsi, les frontières administrative du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ont été ici utilisées comme source pour définir l'appartenance de ces localités respectivement dans les communes de Tilemsi et de Anchawadi.

2 OCHA, [Aperçu des Besoins Humanitaires 2022 \(version synthèse\)](#), février 2022.

3 Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), Mali, [Rapport sur les Mouvements de Populations](#), décembre 2021.

gestion de ces services. De plus, une évaluation rapide de l'évolution des étendues des eaux de surface, utilisée comme proxy des changements des conditions environnementales liées au changement climatique, a été effectuée. Ces évolutions affectent les mouvements migratoires associés à la transhumance et permettant de tirer des hypothèses sur les zones potentielles à risques d'inondation ou à risque de sécheresse⁴.

Cette fiche d'information présente les résultats de la commune de Gounzoureye, dans laquelle les localités d'Arabou et de Tinel ont été évaluées. Cette commune est située dans le cercle de Gao, dans la région de Gao. Le chef-lieu de la commune est la localité de Wabaria, située à une dizaine de kilomètres au sud de Gao, sur le fleuve Niger.

Méthodologie

Une approche mixte qualitative et quantitative a été utilisée lors de la collecte de données. Cette dernière a été menée du 8 janvier au 18 février 2022 dans la commune de Gounzoureye. La composante qualitative comprenait un groupe de discussion auprès des habitants de chaque localité évaluée de la commune, et trois entretiens semi-structurés avec un entretien semi-structuré dans le chef-lieu de la commune avec un IC représentant de l'autorité communale, ainsi que deux entretiens semi-structurés dans chacune des localités évaluées, chacun auprès d'un IC représentant de l'autorité locale traditionnelle et de la société civile. Le volet quantitatif incluait des enquêtes structurées auprès d'un IC ayant une connaissance particulière sur une infrastructure de base ciblée dans chacune des localités évaluées, comme par exemple un gérant ou un membre du comité de gestion d'un point

d'eau, le directeur ou un enseignant d'un établissement scolaire, le directeur ou un employé d'un centre de santé, ou encore un commerçant ou un gestionnaire d'un marché. Une cartographie des infrastructures sociocommunautaires de base présentes dans les localités évaluées de la commune a été faite. Ainsi, 21 IC dans le secteur de l'eau, deux IC dans le secteur de l'éducation et un IC dans le secteur de la santé ont été interrogés au total dans la commune de Gounzoureye. Aucun IC ayant des informations sur les marchés n'a été enquêté.

Nombre d'infrastructures évaluées, par secteur et par localité

	Arabou	Tinel
Point d'eau	12	9
Établissement scolaire	1	1
Centre de santé	1	-
Marché	-	-

Défis et limites

- En raison de la situation sécuritaire du cercle de Gao au moment de l'évaluation, la cartographie de toutes les infrastructures et services sociocommunautaires de base a été un défi. Ainsi, deux phases de collecte de données terrains en présentiel ont été organisées pour permettre d'atteindre les objectifs escomptés de l'évaluation. Le nettoyage des données a donc eu lieu post collecte. Une forte implication des IC et des enquêteurs/trices de la mission a toutefois permis d'obtenir des données de qualité.
- REACH visait initialement à évaluer les évolutions des différents facteurs influençant les chemins de transhumance. Cette analyse n'a toutefois pas pu être réalisée car la tentative d'isoler celles-ci des autres types de couverture terrestre n'était pas suffisamment précise pour être utilisée de manière fiable dans ce rapport.

Les bases de données quantitatives et qualitatives ainsi que les outils de collecte Kobo utilisés dans le cadre de la collecte de données sont disponibles sur le [REACH Resource Center](#).

Résultats clés

Commune de Gounzoureye :

Dans la commune de Gounzoureye, la présence des personnes déplacées internes (PDI) a été rapportée dans les localités d'Arabou et de Tinel. D'après les participants aux groupes de discussion, dans chacune des deux localités évaluées, il existe une bonne relation entre les communautés hôtes et les PDI. Au niveau de la commune, il a été rapporté que les points d'eau, les centres de santé communautaires (CSCOM) et les établissements scolaires seraient sous la responsabilité de la mairie et que les communautés sont responsables des comités de gestion mis en place par la mairie dans les localités de Tinel et d'Arabou.

Localité d'Arabou :

La localité d'Arabou est principalement constituée d'habitants de différentes ethnies : les Sonrhaïs, Tamasheqs et Peuls. L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Arabou la présence de 12 points d'eau, un établissement scolaire et un centre de santé. Au moment de l'évaluation, neuf points d'eau, l'établissement scolaire et le centre de santé d'Arabou étaient fonctionnels et trois points d'eau non fonctionnels, d'après les IC interrogés.

Les IC interrogés dans la localité d'Arabou ont rapporté la réhabilitation des points d'eau, de l'établissement scolaire et du centre de santé parmi les priorités d'Arabou. De plus, le renforcement de la cohésion sociale et le développement de nouveaux services de base au profit des populations ont été rapportés parmi les priorités de la localité.

Localité de Tinel :

La localité de Tinel est principalement constituée d'habitants de différentes ethnies : les Sonrhaïs, Tamasheqs et Peuls. L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Arabou la présence de neuf points d'eau et un établissement scolaire. Au moment de l'évaluation, huit points d'eau et l'établissement scolaire étaient fonctionnels et un point d'eau non fonctionnel, d'après les IC interrogés.

Les IC interrogés dans la localité de Tinel ont rapporté la réhabilitation des points d'eau, des latrines et de l'école comme étant dans les priorités. De plus, la construction d'un centre de santé et d'un marché a été rapporté. Enfin, la réalisation des formations pour faciliter la cohésion sociale et le développement de nouveau service utile aux populations de Tinel ont été rapportés parmi les priorités des populations de Tinel.

Gouvernance

Alors que les IC de la localité de Tinel ont déclaré les autorités traditionnelles et religieuses présentes dans la localité, mais aucun acteur étatique, ceux-ci ont été déclarés présents dans la localité d'Arabou, et comme ayant une bonne collaboration avec la chefferie traditionnelle. Selon les participants aux groupes de discussion, les représentants des groupes ethniques sont nommés par les membres du groupe ethnique en question, et ce depuis toujours. Les conflits sont gérés au niveau des leaders communautaires ou du chef de village. Bien que dans les deux localités évaluées lors de cette évaluation, aucune source de tension n'ait été rapportée, un renforcement des mécanismes traditionnels de gestion de conflit a été rapporté comme pouvant être utile.

Les IC ont rapporté la présence de PDI dans les deux localités évaluées de la commune (en provenance des localités de N'Tillit et d'In-Tahaka notamment dans la localité de Tinel, et de Doro et Oussoudy dans la localité d'Arabou). Les relations entre communautés

hôtes et PDI ont été déclarées comme étant bonnes par toutes les personnes enquêtées. La cohésion sociale entre groupes de population peut être gérée par les conseillers ou le chef du village, les présidents des comités de gestion ou par les leaders religieux, mais, en cas de conflits, le chef du village serait en charge.

La présence de couloirs de transhumance a été rapportée proche des deux localités évaluées. Ceux-ci ne seraient pas source de conflit, mais si tel devait être le cas, le chef du village (ou la mairie directement) serait également responsable de la médiation entre les parties en conflit.

Coordination entre acteurs

L'existence d'une structure de coordination entre les autorités traditionnelles, les acteurs étatiques et les acteurs des OSC a été rapportée. Celle-ci permet notamment un partage d'information entre les différents acteurs, les différentes localités et un suivi des activités planifiées ou en cours dans les localités de la commune. Un plan de

développement social, économique, et culturel (PDSEC) de mise en œuvre des actions dans la commune existe et des réunions mensuelles seraient organisées au niveau de la mairie pour réunir les différents acteurs présents au niveau communal, et, alors que la collaboration entre acteurs étatiques et chefferies traditionnelles a été rapportée comme efficace, un IC a rapporté le manque de coordination entre acteurs au sein des localités. Aucune tension entre différents acteurs n'a été rapportée.

Il a été rapporté le besoin de renforcement des capacités d'acteurs de certaines OSC et également la possibilité d'inclure de manière plus régulière les femmes dans les différents projets permettant un développement d'activités génératrices de revenus.

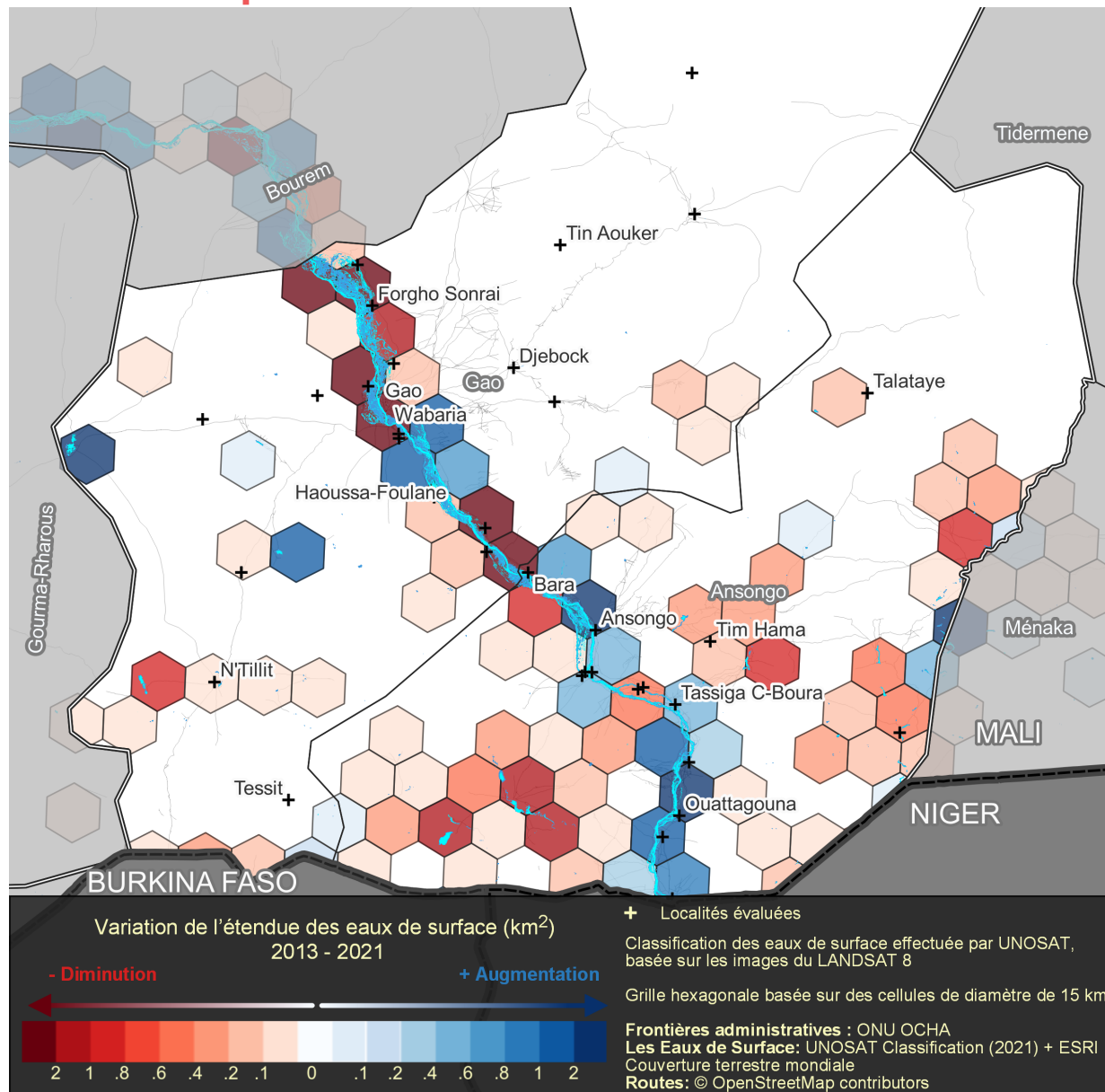
Gestion des partenariats

Au niveau communal, il a été rapporté que les points d'eau, les centres de santé communautaires (CSCOM), les établissements scolaires et les marchés seraient sous la responsabilité de la mairie et que les communautés

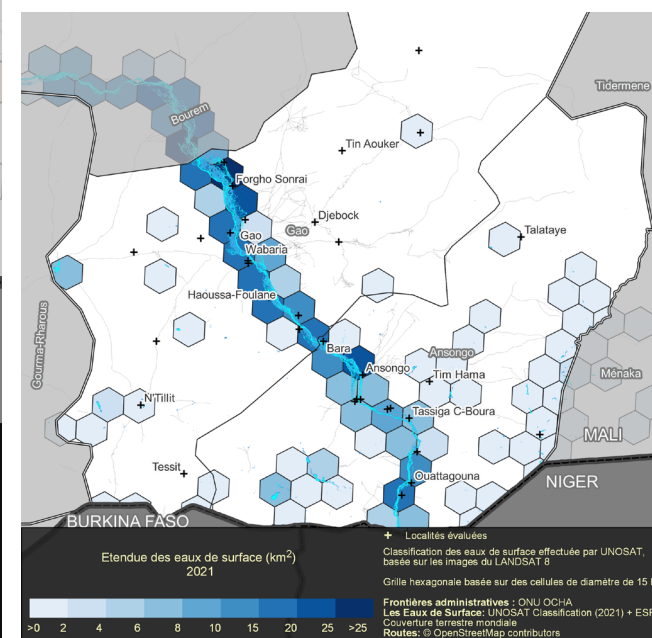
étaient responsables des comités de gestion, mis en place par la mairie, au sein des localités. Ceci permettrait une bonne gestion des services. L'activité d'ONG a été rapportée dans les deux localités évaluées, notamment dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de l'eau, l'hygiène et assainissement, dans les activités maraîchères ou dans la santé, ainsi que dans l'éducation (Arabou).

Une synergie existerait entre les acteurs au niveau local (rapporté à Tinel) pour ce qui est des comités de gestion, de ciblage de bénéficiaires et des mécanismes de gestion des plaintes. Au niveau communal, des partenariats existeraient entre les OSC pour assurer la bonne collaboration et gestion des activités des différents acteurs. Ces partenariats et les interventions non-gouvernementales sembleraient être satisfaisants pour les acteurs publics. Toutefois, dans les deux localités évaluées de la commune, il a été rapporté le besoin de réhabiliter certains services de base (comme des points d'eau, des latrines ou des écoles, des centres de santé, ou la reconstruction de marchés).

Évolution et présence de l'étendue des eaux de surface dans les cercles de Gao et d'Ansongo

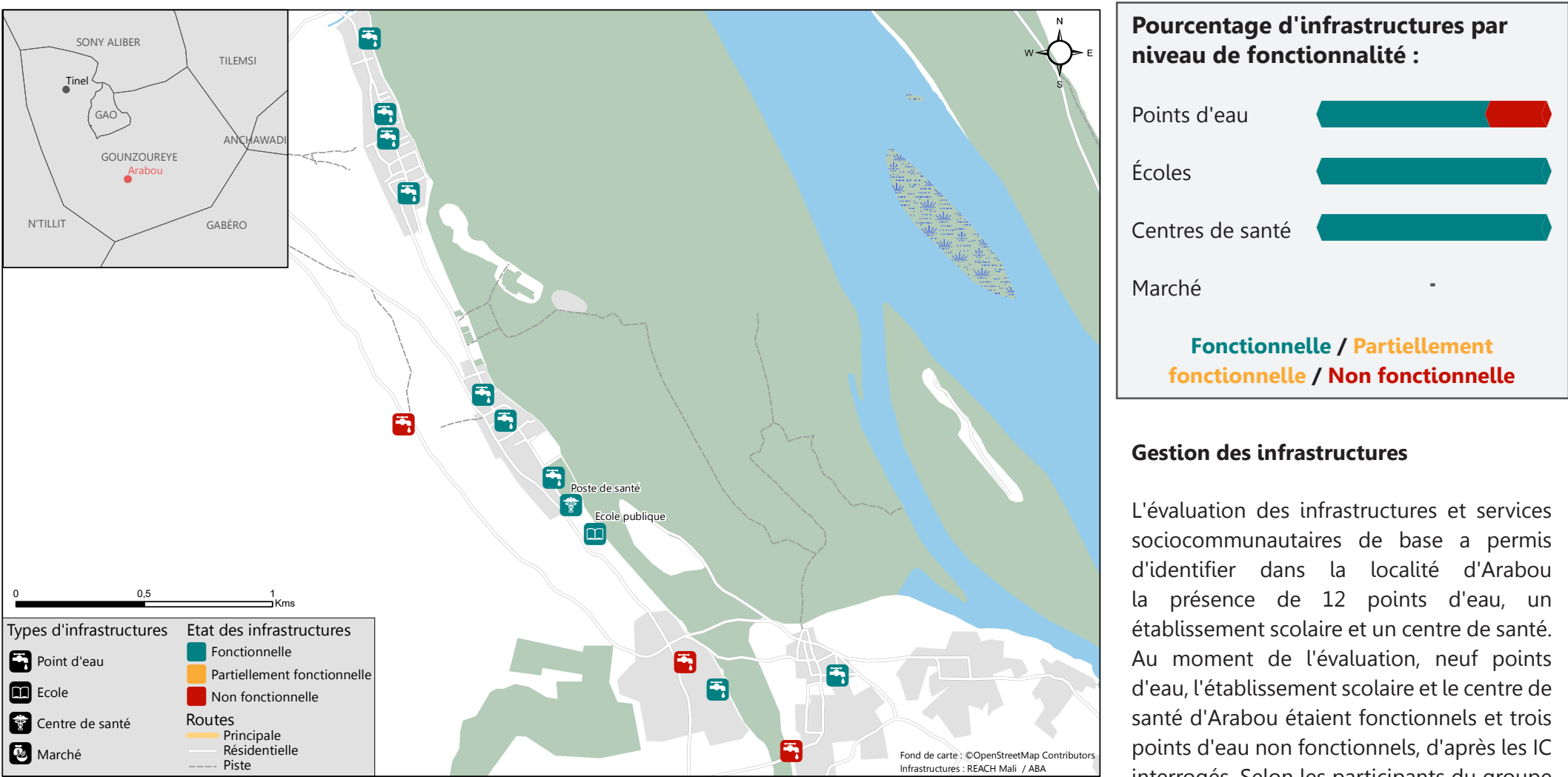


L'imagerie satellitaire de l'évolution des surfaces d'eau des 34 localités évaluées dans les cercles d'Ansongo et de Gao sur la période de 2013 et 2021 permet d'identifier les zones à risque de sécheresse et celles à risque d'inondation. Globalement, les zones en rouge montrent une réduction de la surface des sources d'eau sur la période de 2013 à 2021, alors que celles en bleu montrent une augmentation. La commune de Gounzoureye, située sur le fleuve du Niger et donc dans une zone à forte densité d'eaux de surface, semble toutefois être située dans une zone où l'étendue des eaux de surface a diminué entre 2013 et 2021. Cela pourrait refléter à long terme un risque de conflit autour de cette ressource pour les habitants à proximité du fleuve, habitués à ne pas en manquer, et également potentiellement un changement de chemins de transhumance pour les éleveurs à la recherche de



sources d'eau pour leurs bétails. Il s e m b l e toutefois que la tendance est inversée (augmentation de l'é t e n d u e des eaux de surface) dans la zone de Gabéro.

Cartographie des infrastructures évaluées dans la ville d'Arabou



de discussion d'Arabou, les communautés des localités de Tacharan Gourma, Oussadja et de Marga utilisent les services des infrastructures de la localité d'Arabou.

Éducation

Lors de l'évaluation, une infrastructure éducative a été évaluée dans la localité d'Arabou : une école publique qui offre des programmes d'enseignement au niveau du primaire (6-11 ans) et du secondaire (12-17 ans). Selon les participants du groupe de discussion, le service éducatif de la localité est accessible à toute la communauté avec un temps de parcours moyen de trente minutes de marche. La majorité des élèves est originaire de la localité d'Arabou et une minorité vient des localités voisines qui n'ont pas d'école.

Fonctionnalité

Au moment de l'évaluation, l'école était fonctionnelle malgré certaines contraintes quotidiennes, rapportées par l'IC, empêchant le bon fonctionnement de l'établissement telles que : le manque de ressources financières, la structure endommagée, l'insuffisance de matériel éducatif, de mobiliers (table, chaises) et d'enseignants dans la localité.

D'après l'IC, l'école est régulièrement entretenue.

Fréquentation

La capacité maximale de l'école est de 1000 élèves, avec une fréquentation de 500 élèves. La présence de 14 enseignants titulaires a été rapportée.

Par ailleurs, selon les participants du groupe de discussion, les filles fréquentent l'école au même titre que les garçons.

Barrières d'accès

D'après les participants du groupe de discussion, dans la localité d'Arabou, les communautés rencontrent des difficultés d'accès telles que : la distance à parcourir pour accéder à l'école, la traversée du fleuve, la faim et les braquages. De plus, il a été rapporté que certaines communautés sont peu satisfaites du service éducatif de la localité à cause du manque d'enseignants.

Santé

Un poste de santé a été évalué dans la localité d'Arabou. Les participants du groupe de discussion ont rapporté que le centre de santé de la localité d'Arabou est un centre public et se nomme "Banité". Ils ont également rapporté qu'il n'existe pas de service mobile de santé dans la localité d'Arabou.

Fonctionnalité

Selon les participants du groupe de discussion, le poste de santé est fonctionnel et les services de soins sont accessibles à toute la communauté présente dans la localité. Le temps de parcours pour accéder au poste de santé est compris entre 30 minutes et deux heures.

D'après l'IC, le poste de santé dispose de latrines, mais, il ne dispose pas de générateur, d'accès à l'eau potable et à un système de traitement des déchets.

Concernant la disponibilité des services de santé, les consultations

médicales, les vaccinations, le traitement du paludisme, les soins d'urgences, l'accouchement par du personnel formé ont été rapportés. Cependant, l'IC a rapporté l'absence des services de chirurgie, de prise en charge de la santé mentale, du traitement du diabète, de prise en charge de la malnutrition, d'ophtalmologie, de soutien à l'allaitement et du traitement du VIH.

Fréquentation

D'après l'IC, le poste de santé peut accueillir moins de 50 patients par jour et les consultations sont payantes.

Barrières d'accès

D'après les participants du groupe de discussion, dans la localité d'Arabou, le manque d'argent pour le transport et la traversée du fleuve pour accéder au service de santé sont les principales barrières d'accès aux services de santé.

Fourniture d'électricité

Les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) ont rapporté l'absence de réseau électrique dans la localité d'Arabou.

EHA

Douze points d'eau ont été évalués lors de l'évaluation dans la ville d'Arabou. Deux types de points d'eau ont été identifiés parmi les 12 points d'eau évalués.

Types de points d'eau évalués dans la ville d'Arabou :

Puits protégé	7
Forage à pompes	5

Fonctionnalité :

D'après les IC de la localité d'Arabou, au moment de l'évaluation, neuf points d'eau étaient fonctionnels, et trois points d'eau étaient non fonctionnels. Parmi les points d'eau non fonctionnels, il a été identifié deux forages à pompes et un puits protégé.

Les principales raisons de la non fonctionnalité des points d'eau seraient la destruction ou l'endommagement important de l'infrastructure, le manque de moyens ou d'équipements pour la maintenance et le débit d'eau

insuffisant dans la localité.

Fréquentation

Dans la localité d'Arabou, les IC de neuf points d'eau fonctionnels ont rapporté que deux points d'eau sont utilisés par moins de 50 ménages, cinq points d'eau sont utilisés par 50 à 100 ménages, et deux points d'eau sont utilisés par 101 à 250 ménages. Par ailleurs, le temps moyen d'attente des usagers avant d'avoir accès à une source d'eau serait de moins de 15 minutes pour deux points d'eau fonctionnels évalués. Ce temps moyen d'attente serait de 15 à 30 minutes pour quatre points d'eau, et de plus de 30 minutes pour trois points d'eau fonctionnels.

D'après les IC, l'accès à l'eau à Arabou est gratuit pour plus de la moitié (5/9) des points d'eau fonctionnels et huit points d'eau de la localité se situent au sein des ménages ou dans le quartier.

Barrières d'accès à l'eau

Selon les participants du groupe de discussion d'Arabou, à l'exception du

temps d'attente autour de certains points d'eau, il n'existe pas de barrières d'accès aux points d'eau, car la majorité des points d'eau est accessible à toute la communauté. Ainsi, pour se rendre au point d'eau le plus proche, les participants du groupe de discussion ont rapporté un temps de parcours moyen de 30 minutes.

D'après les IC de trois points d'eau, l'accès à l'eau dans la localité d'Arabou est parfois une source de tension liée au temps d'attente et au fonctionnement des points d'eau.

Par ailleurs, quatre points d'eau (03 forages à pompes et 01 puits protégé) sont payants à Arabou, d'après les IC. Le prix unitaire moyen de l'eau à Arabou est de 188 FCFA par mois, d'après les IC des points d'eau.

Gestion des déchets

L'IC de la mairie a rapporté une bonne collaboration entre acteurs en matière de gestion des déchets dans la commune de Gounzoureye. De ce fait, l'IC de la mairie a rapporté que la mairie appuie la gestion des déchets à Arabou via les associations de femmes, alors que les deux IC (chefferie traditionnelle et OSC) ont rapporté que la mairie ne joue aucun rôle dans la gestion des déchets de la localité et que les déchets sont gérés par les habitants de la localité d'Arabou.

Moyens de subsistance

Marché

Selon les participants du groupe de discussion, il n'existe pas un marché dans la localité d'Arabou. Mais le marché le plus proche est à cinq kilomètres de la localité de Wabaria (chef-lieu de Gounzoureye).

Activités agropastorales

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'agriculture comme l'activité principale dans la localité d'Arabou, ensuite ils ont rapporté que l'élevage, le commerce et la pêche sont aussi pratiqués par certaines personnes dans la localité.

Secteur agricole

Selon les participants du groupe de discussion, les activités agricoles sont situées dans le village d'Arabou. Les activités agricoles sont pratiquées par tous les habitants de la localité.

Dans la localité d'Arabou, 20% des

produits agricoles sont revendus et 80% sont consacrés à la propre consommation des ménages. Le manque de moyens financier est la principale difficulté que fait face les agriculteurs de la localité, d'après les participants du groupe de discussion.

Secteur de l'élevage

D'après les participants du groupe de discussion, l'élevage des ovins se pratique dans les alentours du village. Ces activités d'élevage sont pratiquées par les hommes et les femmes de la localité. Le manque de moyens est l'une des principales barrières de l'élevage. 10% des produits d'élevage sont revendus et le reste (90%) est consacrée à la propre consommation des ménages.

Lors du groupe de discussion, les participants ont rapporté la présence des zones de pâturage sont situées à l'intérieur et à l'extérieur d'Arabou. Cependant, le manque d'herbe et de points d'eau pour nourrir et abreuver les animaux seraient les principales difficultés que rencontrent les éleveurs de la localité.

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'existence des couloirs de transhumance situés à proximité d'Arabou. De plus, ils ont rapporté que la transhumance est une activité qui est pratiquée par tout le monde et que le tracé des couloirs de transhumance a été modifié ces dernières années.

Cohésion sociale

D'après les participants du groupe de discussion, à Arabou les conflits sont gérés par la mairie, la chefferie traditionnelle ou les leaders religieux du village. De plus, à l'exception du secteur de l'eau, l'absence des sources de tensions dans la localité d'Arabou a été rapportée lors des entretiens.

Gestion du foncier

Les participants du groupe de discussion ont rapporté que les terres agricoles et les zones de pâturage appartiennent à la chefferie traditionnelle d'Arabou. De plus, la répartition des zones agricoles se fait généralement par héritage car la mairie et les leaders de la chefferie traditionnelle sont garants de la bonne marche de cette répartition et que les groupes armés ne jouent pas de rôle dans l'accès à ces terres. Une bonne collaboration entre les propriétaires terriens et les usagers de terres via des contrats en nature, en espèce ou gratuit ont été rapporté lors des entretiens. Bien que, des participants du groupe de discussion

aient rapporté l'existence des couloirs de transhumance situés à proximité d'Arabou, ces couloirs de transhumance sont non conflictuels, car le tracé de ces couloirs de transhumance a été modifié ces dernières années, d'après les deux IC (mairie et chefferie traditionnelle).

Collaboration entre hôte et PDI

Selon les trois participants (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), des PDI en provenance des localités voisines (Doro et Oussoudy rapportées par l'IC de la chefferie traditionnelle), sont présentes dans la localité d'Arabou et il existe une bonne collaboration entre ces dernières et les communautés hôtes de la localité. De plus, l'accès aux services de base par les différents groupes de populations (PDI et hôtes) se fait sans aucune discrimination car la cohésion sociale entre les groupes de population présents dans la localité est assurée par les chefs traditionnels et les leaders religieux.

Priorités des communautés

Deux IC (mairie et chefferie) ont

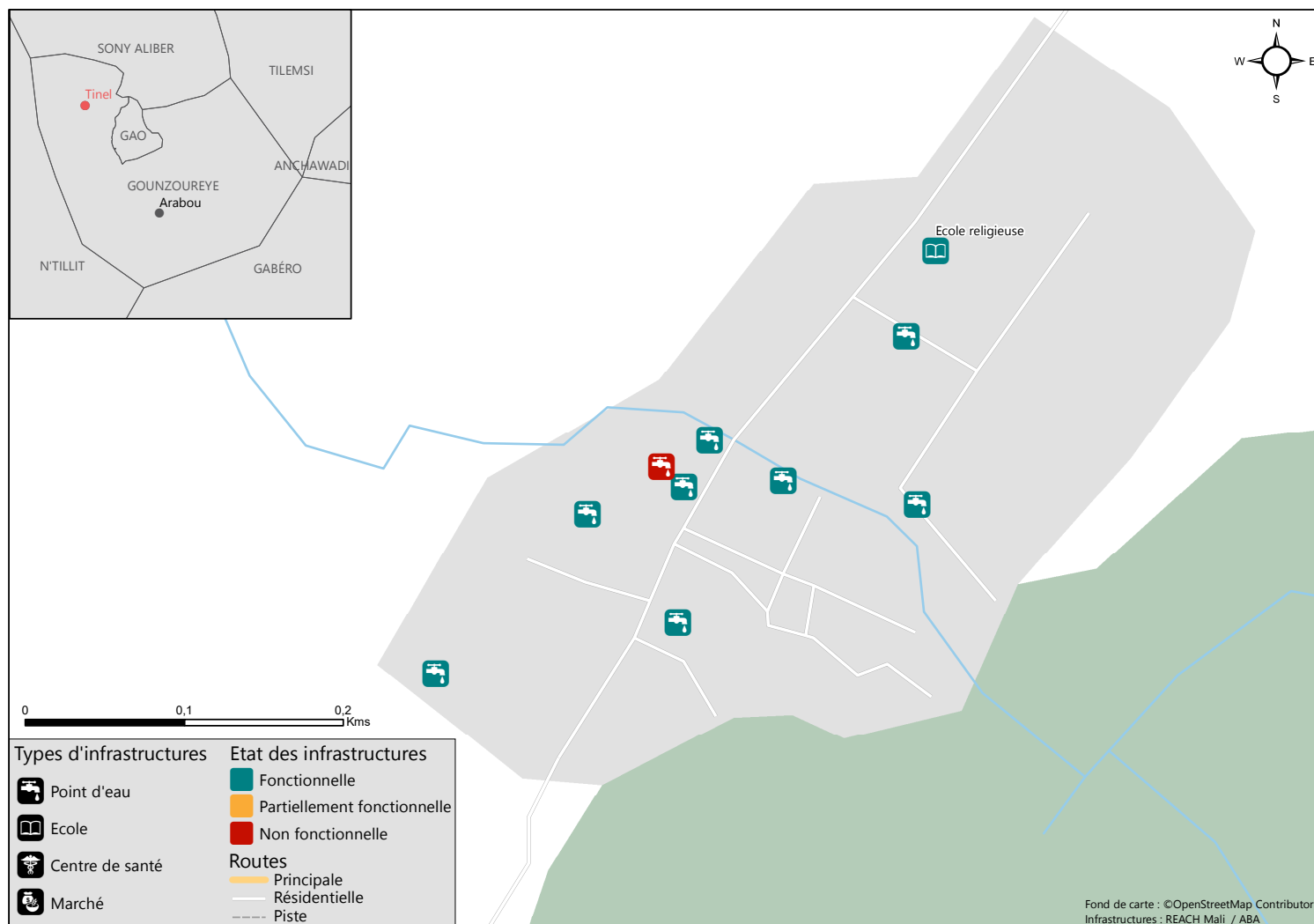
rapporté que l'insécurité via les braquages a impacté l'économie de la commune y compris celle d'Arabou alors que l'IC de l'OSC a rapporté que la situation d'insécurité n'a pas impacté les services de base de la localité.

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), les priorités de réponse pour les 12 prochains mois face à la crise seraient l'amélioration et la maintenance des services de base (points d'eau, écoles/medersa, centre de santé communautaire), le renforcement de la cohésion sociale et le développement de nouveaux services de base au profit des populations.

Conclusion

L'évaluation territoriale de la localité d'Arabou permet d'identifier les priorités des leaders locaux ainsi que des membres en charge des différentes infrastructures de base. À l'instar des priorités rapportées par les autorités locales et communales, il ressort i) dans le secteur de l'éducation et de la santé une priorité de besoin du personnel qualifié, et ii) dans le secteur de l'eau une réhabilitation des équipements (pompe, puits) pour la gestion du service d'eau à Arabou.

Cartographie des infrastructures évaluées dans la ville de Tinel



Pourcentage d'infrastructures par niveau de fonctionnalité :

Points d'eau

Écoles

Centres de santé

Marché

Fonctionnelle / Partiellement
fonctionnelle / Non fonctionnelle

Gestion des infrastructures

L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité de Tinel la présence de neuf points d'eau et un établissement scolaire. Au moment de l'évaluation, huit points d'eau et l'établissement scolaire étaient fonctionnels et un point d'eau était non fonctionnel, d'après les IC interrogés. Les deux IC (mairie

et OSC) ont rapporté que des communautés des localités voisines de Tinel utilisent les services des points d'eau, des couloirs de transhumance, et de l'école de Tinel sans aucune discrimination.

Éducation

Au cours de l'évaluation, une école religieuse a été évaluée dans la localité de Tinel. Cette école religieuse offre des cours au niveau du primaire (6 - 11 ans) et du secondaire (12 - 17 ans). Au moment de l'évaluation, les participants du groupe de discussion ont rapporté que la majorité des élèves est originaire du village de Tinel et que l'école serait accessible à toute la communauté avec un temps de parcours moyen de 15 minutes.

Fonctionnalité

Selon l'IC, l'école présente dans la localité de Tinel est fonctionnelle. Cependant, des contraintes quotidiennes empêchant son bon fonctionnement ont été rapportées par l'IC telles que : le manque de ressources financières, l'insuffisance de matériels éducatifs (ex. livres, matériel de formation), de mobiliers (ex. table, chaises), le manque d'enseignants et l'inaccessibilité à l'eau. Par ailleurs, d'après l'IC, l'école est régulièrement

entretenu par ses propriétaires.

Fréquentation

Lors de l'évaluation, d'après l'IC, la capacité maximale de l'école est de 400 élèves pour une fréquentation de 80 élèves. De plus, les filles fréquentent l'école au même titre que les garçons.

Dans cette école, l'IC a rapporté, la présence de trois enseignants volontaires dans la localité, pour un ratio de 27 élèves par enseignant volontaire.

Barrières d'accès

Bien que l'IC de l'école de la localité de Tinel a rapporté des contraintes liées au bon fonctionnement de l'école, les participants du groupe de discussion ont rapporté des difficultés d'accès à l'éducation telles que : le manque de matériels scolaires et de prise en charge des enseignants de l'école religieuse de Tinel.

Santé

Aucun centre de santé n'a été évalué en raison de l'absence d'infrastructure de santé dans la localité de Tinel.

Fourniture d'électricité

Les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) ont rapporté l'absence de réseau électrique dans la localité de Tinel.



Neuf points d'eau ont été évalués lors de l'évaluation dans la ville de Tinel. Trois types de points d'eau ont été identifiés parmi les neuf évalués.

Types de points d'eau évalués dans la ville de Tinel :

Forage à pompes	1
Puits protégé	4
Robinet	4

Fonctionnalité

D'après les IC de la localité de Tinel, huit points d'eau étaient fonctionnels, et un point d'eau était non fonctionnel, au moment de l'évaluation. Le seul point d'eau non fonctionnel est un puits protégé. La principale raison de la non fonctionnalité du point d'eau serait la contamination ou la mauvaise qualité de l'eau.

Fréquentation

Dans la localité de Tinel, les trois quart

des points d'eau sont utilisés par 50 à 100 ménages, et un point d'eau est utilisé par moins de 50 ménages. Par ailleurs, le temps moyen d'attente des usagers avant d'avoir accès à une source d'eau serait de moins de 15 minutes pour deux points d'eau fonctionnels évalués. Ce temps moyen d'attente serait de 15 à 30 minutes pour cinq points d'eau et de 30 minutes à une heure pour un point d'eau fonctionnel.

D'après les IC, le tiers des points d'eau de la localité se situent au sein des ménages. Quant à la gratuité de l'eau à Tinel, les IC ont rapporté un accès gratuit à deux puits protégés, à deux robinets et à un forage à pompes.

Barrières d'accès à l'eau

Selon les participants du groupe de discussion de Tinel, il n'existe pas de barrière pour l'accès aux services d'eau car l'eau est un bien commun pour les habitants de la localité. Pour se rendre au point d'eau le plus proche, les participants du groupe de discussion ont rapporté un temps de parcours moyen de 20 minutes pour

les habitants de Tinel.

L'accès à l'eau dans la localité de Tinel se fait sans aucune tension entre les différents usagers, d'après les IC des huit points d'eau fonctionnels. Par ailleurs, trois points d'eau (deux robinets et un puits protégé) sont payants d'après les IC. Le prix unitaire moyen de l'eau à Tinel est de 500 FCFA par mois.

Gestion des déchets

Les deux IC de la mairie et de la chefferie traditionnelle ont rapporté que les associations de femmes et de jeunes gèrent les déchets de Tinel sous la surveillance de la mairie alors que l'IC de l'OSC a rapporté que la mairie ne joue aucun rôle dans la gestion des déchets à Tinel et que ce sont les populations qui assurent ce rôle à Tinel. Les deux IC de la mairie et de la chefferie ont rapporté une bonne collaboration entre les acteurs en charge de la gestion des déchets à Tinel.

Moyens de subsistance

Marché

Aucun marché n'a été évalué en raison de l'absence de marché dans la localité.

Activités agropastorales

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'agriculture comme l'activité principale dans la localité de Tinel, ensuite ils ont rapporté que la pêche, le maraîchage et le petit commerce sont pratiqués par certaines personnes de la localité.

Secteur agricole

Selon les participants du groupe de discussion, les activités agricoles sont pratiquées par les hommes et les femmes de la localité de Tinel. Le secteur agricole fait face à des difficultés à savoir : des besoins en semences, en matériels agricoles, et l'insuffisance de pluie.

Dans la localité de Tinel, 30% des

produits agricoles sont revendus et le reste (70%) est consacré à la propre consommation des ménages.

Secteur de l'élevage

D'après les participants du groupe de discussion, l'élevage des ovins se pratique hors de Tinel. Ces activités d'élevage sont pratiquées surtout par les Peuls et Tamasheqs. Environ 85% des produits agricoles sont revendus et le reste (15%) est consacrée à la propre consommation des ménages.

Lors du groupe de discussion, les participants ont rapporté que les éleveurs rencontrent des difficultés d'accès aux zones de pâturage à partir de 10 kilomètres de Tinel en raison de l'insécurité.

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'existence des couloirs de transhumance à l'intérieur et à l'extérieur de Tinel. Le tracé de ces couloirs de transhumance n'ont pas subi de changement au cours des dernières années. En outre, les trois IC ont rapporté l'absence de couloirs de transhumance conflictuels à Tinel.

Cohésion sociale

D'après les participants du groupe de discussion, les conflits sont gérés par les leaders communautaires dans la localité de Tinel. Ainsi, le renforcement des capacités des populations sur les mécanismes traditionnels de gestion de conflits serait favorable au maintien de la cohésion sociale des populations présentes dans la localité de Tinel.

Gestion du foncier

Les participants ont rapporté que les terres agricoles et les zones de pâturage appartiennent aux propriétaires et aux habitants de Tinel. De plus, la répartition des zones agricoles se fait généralement par héritage, le chef du village et ses conseillers sont garants de cette répartition et il a été rapporté que les groupes armés ne jouent pas de rôle dans l'accès à ces terres.

Alors que les participants du groupe de discussion et les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) ont rapporté l'existence des couloirs de transhumance non conflictuels, une bonne collaboration entre

les agriculteurs et les éleveurs transhumants de la localité Tinel a été également mentionné.

Collaboration entre hôte et PDI

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), des PDI en provenance des localités de N'Tillit et d'In Tahaka sont présentes dans la localité de Tinel et il existe une bonne collaboration entre ces dernières et les communautés hôtes de la localité. De plus, deux IC (mairie et OSC) ont rapporté que les conseillers du village et les présidents des comités de gestion sont garants de la cohésion sociale entre les groupes de populations (PDI et hôtes) présentes à Tinel. Ainsi, des communautés des localités voisines de Tinel utilisent les services des points d'eau, des couloirs de transhumance, de l'école de Tinel sans aucune discrimination.

Priorités des communautés

Alors que l'IC de la mairie a rapporté que l'insécurité a impacté l'économie de la commune dans son ensemble, les deux IC de la localité de Tinel ont

rapporté que la situation d'insécurité n'a pas impacté les services de base de la localité de Tinel même s'il existe des infrastructures non fonctionnelles à Tinel.

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) certains services de base (points d'eau, latrines et écoles) doivent être réhabiliter et des infrastructures comme le marché et le centre de santé doivent être construits. Ainsi, les priorités de la localité pour les 12 prochains mois seraient d'une part la réhabilitation des points d'eau, des latrines et des écoles y compris les medersas. D'autre part, la construction d'un centre de santé, d'un marché et la réalisation des formations pour améliorer la cohésion sociale et le développement de nouveau service utile aux populations de Tinel.

Conclusion

L'évaluation territoriale de la localité de Tinel permet d'identifier les priorités des leaders locaux ainsi que des membres en charge des différentes infrastructures de base. À l'instar des priorités rapportées par les autorités locales et communales, il ressort i) dans le secteur de l'éducation une priorité de besoin des subventions directes d'argent, et ii) dans le secteur de l'eau des formations pour améliorer la gestion des points d'eau à Tinel.